

→ Message

30359026 545241393042 545

M SAS DES GOURMETS BALDES
JEAN-FRANCOIS
ZONE D ACTIVITES DE MEYMES
46220 PRAYSSAC

→ Contacts

- 📧 Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- 📞 Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- 🔧 Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07
- ✉ TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
- 🏠 Accueil
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture du 27 décembre 2024

Compteur d'eau relevé le 03 octobre 2024

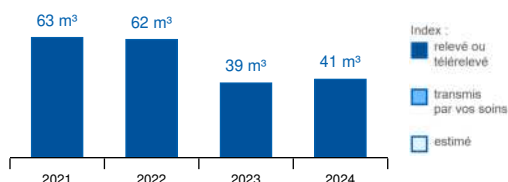
Votre consommation est de 41 m³

Montant prélevé le 13 janvier 2025 : 192,47 €

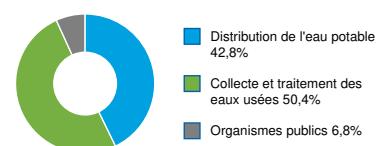
	€TTC
Distribution de l'eau potable	82,47
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Collecte et traitement des eaux usées	96,91
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Organismes publics	13,09
Total facture	192,47
Montant à prélever	192,47

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 13 janvier 2025 sur votre compte numéro XXXXX031897.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-0050065903-001478513-02

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
LA RIVIERE DE MEYMES PRAYSSAC		41 m³	060230	015 mm	09/10/2023	415	03/10/2024	456
		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
Votre facture en détail								
► Distribution de l'eau potable						78,17		82,47
Abonnement						45,53		48,03
Part AQUARESO	1er semestre 2025					26,03	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025					19,50	5,50	
Consommation						32,64		34,44
Part AQUARESO	10-10-23 / 31-12-23			9	0,4000	3,60	5,50	
	01-01-24 / 03-10-24			32	0,4200	13,44	5,50	
Part SAUR	10-10-23 / 31-12-23			9	1,0126	9,11	5,50	
	01-01-24 / 03-10-24			32	1,0830	34,66	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2024		41	0,0900	3,69	5,50	
Déduction des acomptes de consommation		Année 2024				-31,86	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						88,10		96,91
Abonnement						44,93		49,42
Part AQUARESO	1er semestre 2025					17,49	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2025					27,44	10,00	
Consommation						43,17		47,49
Part AQUARESO	10-10-23 / 31-12-23			9	0,9300	8,37	10,00	
	01-01-24 / 03-10-24			32	1,0200	32,64	10,00	
Part SAUR	10-10-23 / 31-12-23			9	1,0441	9,40	10,00	
	01-01-24 / 03-10-24			32	1,0969	35,10	10,00	
Déduction des acomptes de consommation		Année 2024				-42,34	10,00	
► Organismes publics						12,18		13,09
Consommation						12,18		13,09
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2024		41	0,3300	13,53	5,50	
Déduction acomptes de consommation - Lutte contre la pollution		Année 2024				-6,60	5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2024		41	0,2500	10,25	10,00	
Déduction acomptes de consommation - Modernisation réseaux		Année 2024				-5,00	10,00	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,58 € / m3 soit 0,00458 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 178,45 €		TVA 5,50 % : 4,68 € TVA 10,00 % : 9,34 € TVA sur les débits : 14,02 €		Total facture TTC : 192,47 €		

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.